

Dunkerque

Questions à

# Un ex-Dunkerquois à la Mer

**J.-F. Tallec, ancien sous-préfet de Dunkerque, actuel secrétaire général à la Mer**

Ancien sous-préfet de Dunkerque (décembre 1997-janvier 2001) Jean-François Tallec est l'actuel secrétaire général à la Mer.

**Quelles expériences de votre passage à Dunkerque, comme sous-préfet, devraient vous servir au poste de secrétaire général à la Mer ?**

« Beaucoup de choses, notamment l'expérience du développement d'un port. A l'époque, nous avons beaucoup travaillé en liaison avec le port et les collectivités pour assurer la modernisation de la gestion du port ; et pour regarder comment développer le trafic. A ce titre, de nombreuses solutions innovantes ont été mises en œuvre à Dunkerque en matière de gestion portuaire. Elles pourraient servir d'exemples ».

**Qu'est-ce qui vous aura marqué vraiment à Dunkerque ?**

« On sait ici tirer dans le même sens et créer les conditions du développement. Il existe une vraie synergie entre tous les acteurs.

Mais il n'y a pas que le port à considérer. D'autres aspects de la vie maritime m'ont interpellé lors de mon passage à Dunkerque, comme la pêche.

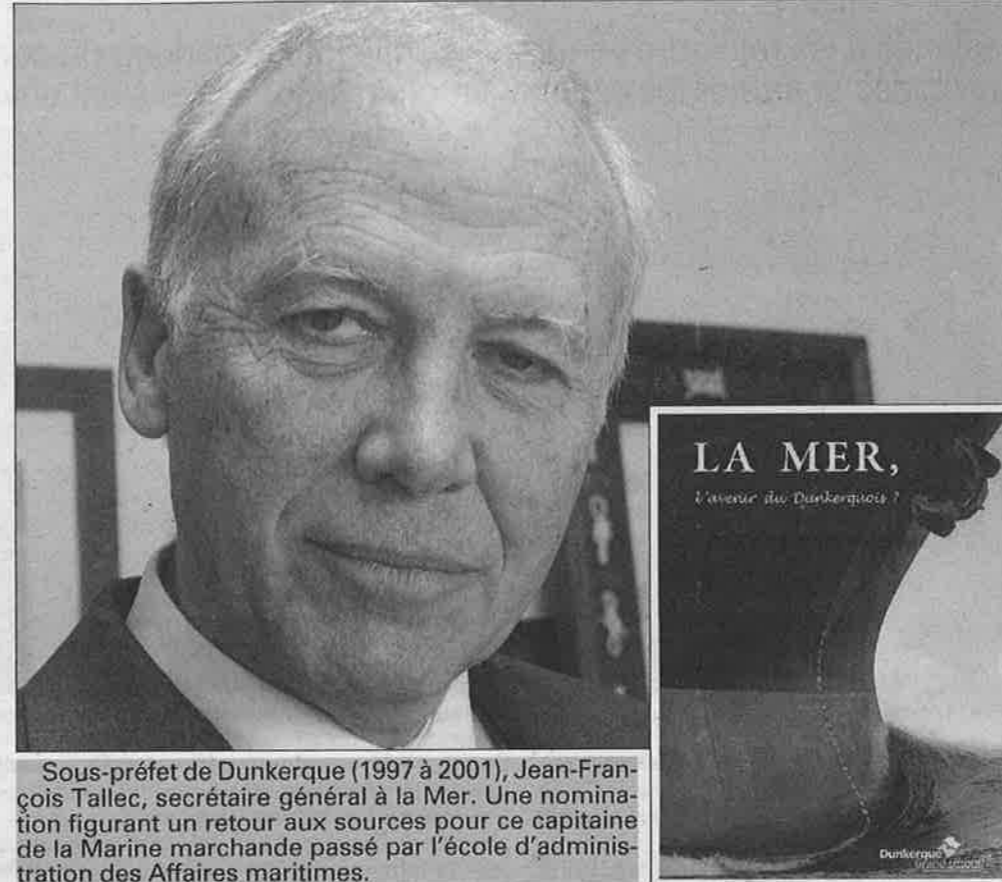
Considérons aussi le développement de la navigation de plaisance, puisque Dunkerque est de plus en plus une escale reconnue pour les plaisanciers britanniques, français et plus généralement de toute l'Europe du Nord.

Autre expérience enrichissante : la réunion (jeudi matin) de constitution du comité de pilotage de la rencontre internationale des yoles. Depuis l'origine, il y a 10 ans, je suis ce projet. C'est la conjonction heureuse d'un projet d'insertion et d'un projet à connotation maritime. Ce projet des yoles concourt à faire connaître la mer au plus grand nombre ».

**Qu'en est-il de l'image de la mer des Français ?**

« En France, c'est un enjeu très important de faire en sorte que tous nos concitoyens s'intéressent à la mer... et je dirais pas seulement quand ils vibrent aux exploits des navigateurs solitaires ou quatre semaines pendant les vacances. Les Français, dans leur majorité, n'ont qu'une vision romantique de la mer. Or la mer ce sont des réalités, des enjeux, des hommes et des femmes qui y travaillent ».

**Quel message voudriez-vous faire passer ?**



Sous-préfet de Dunkerque (1997 à 2001), Jean-François Tallec, secrétaire général à la Mer. Une nomination figurant un retour aux sources pour ce capitaine de la Marine marchande passé par l'école d'administration des Affaires maritimes.

« La mer c'est une chance immense pour nous Français, disposant du deuxième plus grand domaine maritime au monde après les Etats-Unis, grâce à nos DOM-TOM. Une chance car les ressources fournies par la mer sont importantes, de natures biologique, halieutique, génétique, des bioressources (la fabrication de médicaments), des richesses minérales comme le pétrole... Parlons aussi du développement des énergies renouvelables où la mer offre de multiples opportunités (thermique, osmotique, cinétique des courants, l'éolien...). Toutefois la mer reste mal connue. Et si c'est une chance, c'est tout autant une responsabilité énorme, je pense à la protection de l'environnement ».

**L'entrée en vigueur de Natura 2000 en mer suscite bien des hésitations d'élus ou de professionnels de la mer, et de multiples conflits d'usage ?**

« La caractéristique du milieu maritime est qu'il est unique. A terre, on peut poser des clôtures, pas ici. Il faut envisager la mer dans des perspectives de développe-

ment parce que les activités humaines doivent s'y développer. C'est vrai qu'il faut gérer des facteurs complexes et des acteurs multiples. D'où la nécessité de s'organiser toujours mieux pour assurer la prise en compte de tous ces paramètres. L'objectif de Natura 2000 en mer n'est certainement pas d'empêcher les activités. Au contraire, adoptons une gestion exemplaire de ces zones à la biodiversité remarquable, où toutes les activités seraient pleinement compatibles. toute approche à caractère sectoriel serait vouée à l'échec ».

**A Dunkerque, les autorités portuaires viennent d'approuver le projet stratégique. Est-ce un acte fondateur, alors que les ports voisins belges ou hollandais ont une telle avance ?**

« J'aime à rappeler que le transport maritime représente 80 % des échanges. Et si on parle souvent des emplois de l'industrie aéronautique, on oublie encore trop les 300 000 emplois générés par les activités liées à la mer. Pour en revenir aux ports, notamment celui de Dunkerque, ils doivent se trouver dans les mêmes condi-

tions de compétitivité que les ports d'Europe du Nord, et du monde. Il faut que la loi sur la réforme des ports puisse s'appliquer et donne tous les moyens permettant aux initiatives de se développer et aux opérateurs d'être innovants. Le deuxième point de cette réforme portuaire s'appuie sur la construction d'une offre logistique dépassant le port lui-même ; d'où l'importance de la desserte ferroviaire, des liaisons fluviales et des axes routiers. Un objectif unique guide la réforme : libérer les initiatives et les énergies ».

**Devrait-on aller plus loin encore dans la réforme portuaire ?**

« Le dispositif mis en place est décisif. Nous nous engageons dans la voie d'une gestion modernisée et libérant l'innovation. Certes on peut aller plus loin, mais derrière il y a des hommes et des entreprises qui ont besoin de s'approprier la réforme portuaire en œuvre et lui donner tout son sens ».

**La thématique du développement durable et le contexte de crise favoriseront-ils le développement de la façade maritime ?**

« Je pense que nous sommes dans l'obligation de trouver des solutions innovantes ; la mer s'y prête bien. Pensons aux autoroutes de la mer, avec cette idée que les conteneurs génèrent moins d'atteintes à l'environnement que bien d'autres modes de transport comme par exemple la route. A tous d'avoir le volontarisme pour favoriser tous types de solutions répondant aux enjeux économiques et environnementaux inédits qui se présentent à nous ».

Ludovic BOUTIN

**La carrière de Jean-François Tallec Les « Affmat » et la préfectorale**

- Capitaine de la marine marchande, il devient administrateur des Affaires maritimes en 1971. Dix ans plus tard : directeur départemental de Guadeloupe.
- En 1984, il engage une carrière dans la sous-préfecture, comme directeur de cabinet en Corrèze, puis de la région Centre et du département du Loiret. Intégré sous-préfet en 1985, il passe par Toul.
- Direction l'outre-mer, et la Guadeloupe.
- Retour en métropole en 1994, en Midi-Pyrénées, puis en 1997, arrivée en sous-préfecture de Dunkerque.
- En 2001, il rejoint Saint-Pierre-et-Miquelon comme préfet. Puis le même poste, l'année suivante dans l'Indre, l'Yonne en 2005, la Dordogne en 2007.
- Fin 2008 : secrétaire général à la Mer.